

## Réponses de Brest à venir !

- I) Charte "Ya d'ar brezhoneg " L'Office Public de la langue bretonne accompagne les collectivités dans leur souhait de développer le breton. La ville de Brest a entamé des actions en vue d'obtenir le niveau 2 de la charte Ya d'ar brezhoneg : vous engagez-vous à continuer dans cette voie afin de valider le niveau 2, à aller encore plus loin ? Selon quel calendrier ?

Nous poursuivrons ce qui est en cours et chercherons à développer la place du breton dans la vie de la ville de Brest. Nous sommes favorables à une politique engagée pour la langue.

### II) Le breton dans la vie publique

1. Vous engagez-vous à entériner et poursuivre la décision de l'actuelle municipalité (en juillet 2019) de systématiser l'installation de panneaux de rue bilingues à chaque fois qu'un panneau sera installé ou remplacé ?

Nous sommes prêts à poursuivre la traduction des panneaux bilingues partout en ville dès lors qu'il faudra les changer ou en installer de nouveaux. Il faudra également être vigilants à proximité des écoles publiques bilingues afin de bien les signaler.

2. Associez-vous SKED aux travaux de la commission de dénomination des rues ? Selon quelles modalités ?

SKED sera invité à prendre place lors des travaux de dénomination des rues, pour qu'elles soient retraduites correctement lorsqu'elles ont été francisées, ou pour nous aider à leur donner des noms de personnalités bretonnes lorsqu'il s'agira de nommer de nouvelles rues.

3. Acceptez-vous de rectifier les noms de lieux mal orthographiés et utiliser au maximum les toponymes originaux en breton lors de la création de nouvelles routes, lotissements, etc... Vous opposerez-vous à toute initiative ou toute injonction de La Poste visant à franciser la toponymie des communes ?

Nous sommes favorables à la rectification des noms de lieux mal orthographiés ou mal traduits. Nous sommes également favorables à la conservation de la toponymie bretonne existante lors de la création de nouvelles routes et de nouveaux lotissements (cependant, nous ne sommes pas pour l'expansion de la ville et nous souhaitons interdire la construction sur les terres agricoles afin de les conserver pour un usage paysan). Nous défendons également le droit d'écrire les adresses en breton sur nos lettres lorsque nous écrivons à nos amis (merci tout de même aux bretonnants de prendre soin de nos postiers non bretonnants afin de leur permettre de faire leur travail dans les meilleures conditions possibles) !

4. Comment comptez-vous faire pour amplifier la présence du breton sur les panneaux touristiques, et l'affichage en ville d'une façon générale ?

Nous envisageons de profiter des noms de rue afin de développer l'éducation populaire en mettant en place des plaques biographiques. Ces plaques pourraient être bilingues, voir trilingues. Nous souhaitons également faire un peu de place à l'argot de l'arsenal. Par ailleurs, nous souhaiterions travailler avec vous afin de réfléchir à la place du breton en ville : comment être efficaces.

5. Vous engagez-vous à prendre en compte le breton dans les futurs appels à projet pour renouvellement de la signalétique et à respecter la parité entre le français et le breton sur tous les panneaux bilingues ?

Le breton sera pris en compte dans les renouvellement de signalétique, et nous ferons notre possible pour respecter la parité.

6. Les associations du milieu breton réclament depuis de longues années une véritable Maison de la langue et de la culture bretonne, symbole de rayonnement culturel mettant en valeur le patrimoine brestois, l'Histoire de Brest, les liens avec la langue bretonne, permettant et valorisant les activités culturelles bretonnes au centre-ville. Si vous êtes élu.e.s, Brest, à l'instar de Quimper, Rennes, Nantes, Saint Briec,

notre ville aura-t-elle enfin une véritable "Maison de Pays" à la hauteur de l'enjeu ?  
Nous souhaiterions aller de l'avant sur ce projet très important. Nous devons oeuvrer ensemble à la mise en place d'un lieu commun pour les associations liées à la langue bretonne.

### III) Le breton dans l'éducation

1. Si vous êtes élu.e.s, aiderez-vous au développement et à la promotion de nouvelles filières bilingues ou immersives ? Quel est votre ambition sur ce point ?

Oui. Ce point est très important pour nous. Nous nous occuperons des filières bilingues publiques pour qu'elles puissent croître. Il faut pérenniser ce qui existe déjà : Aubrac, Quéilverzan, Kerargaouyat -et Simone Veil si l'ouverture se fait (Jacquard est pérenne). Il faut aider ces écoles pour que de nouvelles classes soient ouvertes et prennent leur essor. C'est pour nous le plus important à faire dans les années à venir. Lorsque les filières seront bien installées, nous poursuivrons les ouvertures de filières.

Nous souhaitons également aider les ATSEMs à obtenir des formations en breton. Aujourd'hui, on leur propose des formations d'une journée par semaine : ce n'est pas suffisant. Nous voulons leur permettre d'aller en formations longues de 6 mois afin qu'elles soient capables de travailler en breton.

Concernant les temps périscolaires (garderies et cantine) nous pensons que certains jeunes seraient intéressés par des postes d'animation et qu'ils sont par ailleurs bretonnants : il faudrait placer ces bretonnants en priorité sur les écoles bilingues, avec les élèves bretonnants. Aux animateurs titulaires souhaitant s'investir dans une formation longue en breton, nous proposerons également de soutenir leurs formations.

2. Soutiendrez-vous financièrement la création d'une crèche et/ou d'autres types d'accueil de la petite enfance en breton ?

Nous souhaitons soutenir les crèches publiques. Dans ce cadre, nous permettrons aux assistantes maternelles qui le souhaitent de se former en breton également. Nous chercherons à faire connaître les assistantes maternelles bretonnantes auprès des parents qui le désireraient. Il faut rendre visible ce qui existe déjà.

3. Vous engagez-vous à continuer de soutenir financièrement les écoles DIWAN de la commune et le versement égal du forfait scolaire ? Ou bien à verser le forfait pour les enfants de votre commune allant dans une filière bilingue ou Diwan extra communale ?

Nous poursuivrons ce qui existe aujourd'hui sur cette question.

4. Vous engagez vous à proposer 1h de breton à tous les écoliers brestois (dispositif dont est prestataire SKED, qui dispose d'excellents retours mais qui concerne trop peu de classes aujourd'hui) ?

Nous poursuivrons ce dispositif qui existe aujourd'hui. Il faut continuer le travail qui est déjà fait. Nous aimerions augmenter le nombre d'enfants qui découvrent la langue dans les écoles publiques. Il nous semble important également d'offrir une place aux langues parlées à Brest, grâce à l'aide des associations locales.

### IV) Le breton dans la vie municipale

1. Si vous êtes élu.e.s, y aura t-il un poste d'élu référent délégué à la langue bretonne (pour la ville et aussi pour la métropole) ? Un chargé de mission dédié entièrement à ces questions ? Doterez-vous la politique linguistique d'un budget propre à la hauteur des enjeux et des besoins ? De quel montant ? (préconisation : 1€/an minimum et par habitant pour développer l'usage du breton)

Si nous sommes élus, nous serons très vigilants sur la place du breton au sein de l'éducation nationale et populaire. Nous ferons attention à la langue dans la vie quotidienne.

2. Êtes-vous d'accord pour instituer une commission extra-municipale/groupe de suivi des engagements de la charte "Ya d'ar brezhoneg" qui se réunirait deux fois par an ?

Nous aimerions travailler ensemble afin d'aller de l'avant sur nos objectifs.

3. Vous engagez-vous à recenser les agents bilingues dans la collectivité et à valoriser leur compétence linguistique, sur la base du volontariat ? A quel moment du mandat ?

Il y a des gens qui parlent breton ou d'autres langues aujourd'hui déjà : nous sommes d'accord pour commencer dès les premiers jours, avec ceux qui seraient volontaires, de mettre en place une signalétique (un écriteau bilingue par exemple) afin de pouvoir échanger en breton ou dans les autres langues de notre territoire. Concernant les animateurs qui travaillent dans les écoles, nous pensons qu'il faudrait que les bretonnants qui souhaitent travailler dans les écoles bilingues puissent l'indiquer sur leurs lettres de motivation.

4. Allez-vous pérenniser et renforcer les propositions de modules de formation à la langue bretonne pour les agents ? Comment ?

Nous commencerons par les personnes qui sont en contact avec les élèves des écoles et des crèches bilingues tel que nous l'avons indiqué plus haut. Nous pensons qu'il est essentiel d'obtenir une formation longue afin d'être en mesure de travailler en breton. Voilà pourquoi nous privilégierons les formations en stages longs. Par exemple, il est possible pour deux ATSEM de s'organiser afin de participer aux formations proposées (septembre/janvier ou janvier/juillet) : pour cela, il faut employer une ATSEM à temps plein sur une année et organiser un roulement entre les deux classes concernées.

5. Pouvez-vous proposer un accueil bilingue dans certains services, par des personnels volontaires, et en assurer une publicité visible dans les lieux concernés (panneaux, badges...)?

Oui, nous sommes d'accord pour que les personnes volontaires indiquent toutes les langues qu'ils parlent (nous verrons quel est le mode le plus efficace : panneau, badge...)

6. Vous engagez-vous à inscrire la compétence « langue bretonne » dans plus de fiches de postes ? (Atsem, Bibliothèque, accueil du public, valorisation du patrimoine...)

Concernant les ATSEMs, comme nous l'avons dit plus haut, nous souhaitons avant tout former celles qui sont actuellement en poste et qui sont de bonne volonté. Elles travaillent depuis des années déjà, elles font des efforts au quotidien, mais elles n'ont jamais pu obtenir de vraies formations. Ensuite, en ce qui concerne les ouvertures de classe à venir, il serait bon d'avoir des ATSEMs bilingues, c'est pourquoi dans le cas de postes créés, nous souhaiterions que la compétence de la langue paraissent sur les fiches de postes des ATSEM.

Concernant les autres métiers, il serait bon de faire paraître la compétence de la langue lorsqu'elle est nécessaire. Il faut que la compétence langue soit connue et prise en compte, mais nous ne souhaitons pas que cela soit l'élément primordial. Nous voulons des personnes formées et compétentes dans leurs métiers avant tout... s'ils parlent breton, c'est un plus !

7. Accepterez-vous les prénoms bretons à l'Etat civil ?

Aujourd'hui les prénoms bretons sont autorisés à la Mairie de Brest, nous poursuivrons sur cette voie.

8. Mettrez-vous à disposition, comme à Rennes, un livret de famille bilingue français-breton ?

Il est possible d'y songer, pour tous ceux qui le souhaiteraient.

9. Allez-vous développer une signalétique bilingue dans les bâtiments et sur les véhicules de la mairie, de Brest Métropole et des structures annexes (Eaux du Ponant etc..) ? Quand ?

Le plus tôt sera le mieux... mais nous ne sommes pas en mesure de donner un agenda à ce jour. Chaque fois qu'il faudra renouveler les affichages, nous le ferons. S'il est possible de le faire avant la nécessité de la réfection, nous chercherons à le faire.

10. Comme nombre de villes et/ou collectivités allez-vous bilinguiser les logos de Brest et de la métropole ?

Oui... pour le logo de Brest, ce ne sera pas trop complexe ! Pour la Métropole, nous prendrons la décision avec l'ensemble du conseil de Métropole.

11. Le site [brest.fr](http://brest.fr) n'est toujours pas bilingue... Au-delà de quelques pages statiques en breton... Une fois à la mairie, allez-vous remédier rapidement à cela ?

Nous cherchons à faire de notre mieux aujourd'hui déjà en vous répondant en breton. Nous avons également traduit notre tract entièrement en breton <http://brestinsoumise.fr/dibab-ar-bobl/> et nous chercherons à poursuivre sur cette voie.

Concernant le site brest.fr, nous souhaitons le refondre afin qu'il soit davantage utilisable et pour que les acteurs de la ville puissent s'y exprimer. Si vous souhaitez apporter votre aide à la traduction, vous serez les bienvenus.

12. Pourrez-vous adopter une charte graphique intégrant le bilinguisme dans l'ensemble des documents édités (affiches, dépliants, formulaires...) et renforcer la place du breton dans le magazine Sillage par un article en breton notamment (SKED y rédige actuellement une chronique) ?

Si vous êtes prêts à nous aider en écrivant des articles en breton, il seront accueillis avec plaisir. Concernant tous les documents, si vous êtes prêts à nous aider, nous pourrions également progresser sur ce point.

13. Allez-vous développer le bilinguisme des formulaires, notamment ceux de demande de subvention, et des livrets "pratik" ?

Concernant le bilinguisme des formulaires nous pensons qu'il serait bon de développer le bilinguisme dans les langues de Brest... donc en breton aussi.

14. Comment prévoyez-vous de développer la présence de la langue bretonne dans les événements (culturels, sportifs...) ?

Nous sommes prêts à recueillir vos avis sur ce point.

15. Vous-même ou quelqu'un de votre liste est-il ou elle en mesure d'adresser un message en breton, et de commencer un discours par quelques mots en breton ? Pourrez-vous le faire durant la campagne ? Sinon, acceptez-vous notre aide pour cela ? Et une fois élu.e.s ?

... visiblement !